

**AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE 201902-005****MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE****CONCESSION HYDROELECTRIQUE DU MONTEYNARD****COMMUNE DE TREFFORT**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une entreprise / particulier / association sur l'occupation du domaine public hydroélectrique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, le SIVOM attribuera à la personne physique ou morale ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, le SIVOM analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

<b>Publié le</b>	13 février 2019
<b>Durée de mise en ligne de l'avis</b>	1 mois
<b>Date limite de réception propositions</b>	13 mars 2019 – 12h00
<b>Objet de l'occupation</b>	Occupation d'une partie des berges et du lac de Monteynard
<b>Lieu</b>	Commune : TREFFORT (38 650) Adresse : BASE TOURISTIQUE DU LAC DE MONTEYNARD-AVIGNONET Références cadastrales : Mise à l'eau
<b>Activité sollicitée par le demandeur</b>	WCM COURS ET LOCATION DE PLANCHES A VOILE, PADDLE, CANOE, 2 PLACES AU PONTON, PARC DE STOCKAGE DE 50m <sup>2</sup>
<b>Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement</b>	Respect du Règlement Particulier de Police de la Navigation
<b>Type d'autorisation délivrée/ Durée</b>	Autorisation d'Occupation Temporaire de 5 ans (Le titre accordé ne pouvant dépasser le 31.12.2038)
<b>Conditions financières à la charge du demandeur</b>	Le montant de l'AOT est de : 600 € / an
<b>Conditions générales d'attribution/ critères de sélection</b>	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Maturité du projet</li><li>- Faisabilité du projet</li></ul> Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique
<b>Dépôt des candidatures</b>	Par lettre recommandée avec accusé de réception adressé à : SIVOM du Lac de Monteynard-Avignonet Les Blais 38 770 MONTEYNARD
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	Adressé un mail à : <a href="mailto:Lac.De.Monteynard@wanadoo.fr">Lac.De.Monteynard@wanadoo.fr</a>